

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Louis-de-Gonzague tenue le jeudi 23 novembre 2023 à 17 h 30 à la salle de conférence au 4e étage du centre municipal situé au 140, rue Principale à Saint-Louis-de-Gonzague.

Sont présents à cette séance les membres du conseil Julie Baillargeon, Christian Brault, Mathieu Gagné, Mélanie Genesse, Paul Lavallière et Jean-François Poirier, sous la présidence de monsieur le maire Yves Daoust, formant quorum.

Assiste également à la séance, Mme Dany Michaud, directrice générale et greffière-trésorière.

Les avis de convocation de la présente séance ont été dûment signifiés conformément à la Loi.

23-11-232 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Mme Mélanie Genesse
Appuyé par M. Paul Lavallière
Et unanimement résolu

Que la séance soit ouverte.

ADOPTÉ

23-11-233 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du Conseil prennent connaissance de l'ordre du jour préparé pour la séance extraordinaire du 23 novembre 2023.

Il est proposé par M. Jean-François Poirier
Appuyé par M. Mathieu Gagné
Et unanimement résolu

Que le Conseil de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Louis-de-Gonzague adopte l'ordre du jour tel que préparé, à savoir :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Règlement d'emprunt numéro 23-173 décrétant un emprunt de 850 000 \$ pour la réalisation de travaux de pavage – Adoption
4. Levée de la séance

ADOPTÉ

23-11-234 RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 23-173 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 850 000 \$ POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX DE PAVAGE – ADOPTION

ATTENDU le dépôt du projet règlement et l'avis de motion numéro 23-11-217 donné par M. Christian Brault lors de la séance ordinaire du conseil du 16 novembre 2023;

En conséquence,

Il est proposé par M. Paul Lavallière
Appuyé par M. Christian Brault
Et unanimement résolu

Que le règlement d'emprunt numéro 23-173 soit adopté tel que présenté, et versé aux archives des règlements.

ADOPTÉ

23-11-235 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Mme Julie Baillargeon
Appuyé par Mme Mélanie Genesse
Et unanimement résolu

Qu'ayant épuisé l'ordre du jour, de lever la séance à 17 h 37.

ADOPTÉ

Yves Daoust
Maire

Dany Michaud
Directrice générale et
Greffière-trésorière